

Une « brigade anti-discriminations » lancée par le gouvernement à partir du 15 avril



Le but est de mettre en relation les victimes avec les acteurs de la lutte contre les discriminations.

Dans une tribune dans le journal Le Parisien, Marlène Schiappa (secrétaire d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes) et Julien Denormandie (ministre de la Ville et du Logement) ont annoncé le lancement à partir du 15 avril d'une « brigade anti-discriminations (BADI). Cette dernière, en lien avec plusieurs partenaires publics ou privés (dont la DILCRAH, SOS Racisme, le MRAP, SOS Homophobie...) a pour objectif de mettre en relation les personnes victimes de discriminations et les acteurs de la lutte contre ces dernières.

« La première mission confiée à la BADI, avec l'appui de Facebook France, sera de mettre à disposition de chacun une plateforme d'alerte, de mise en relation entre victimes et acteurs de la lutte contre les discriminations » expliquent-ils dans la tribune. La deuxième mission de cette brigade sera de « sensibiliser la société » et la troisième d'évaluer « la pertinence des politiques publiques existantes et de proposer des mesures concrètes et efficaces ».

Les auteurs de la tribune concluent : « Nous en sommes convaincus : pour en finir avec les clivages que connaît notre société, la solution repose sur la considération de chaque citoyen pour ce qu'il est : un citoyen. Pas plus. Mais pas moins. »